

Vanves, le 29 janvier 2016



Affaire suivie par :
Service Éducation
J-F MARTIN
01 41 33 92 24
JFM 2901-4005

Objet : Sécurité des écoles

Madame,

Suite à votre question adressée dernièrement par courriel concernant l'accès ou non des parents au sein des établissements scolaires, je tiens à réaffirmer ma position qui n'a pas changé depuis la recrudescence des événements tragiques. Je souhaite que les établissements publics, et particulièrement les écoles, soient sécurisés au maximum de nos possibilités sans apporter plus de contraintes que celles qui soient nécessaires.

A ce jour, l'état d'urgence n'est pas levé et il est même question qu'il soit encore prolongé de 3 mois. Par ailleurs, je n'ai pas été informé de la part des services de l'Etat d'une levée des mesures de sécurité et il est de ma responsabilité de m'assurer qu'elles soient maintenues durant cette période où notre vigilance ne doit pas se relâcher.

Pour cette raison, je n'autorise pas les familles à pénétrer au sein des écoles et le personnel municipal a en charge la reconnaissance de celles-ci quand elles viennent rechercher leurs enfants.

Je comprends la gêne occasionnée par l'attente de l'arrivée de l'enfant à la grille ou à la porte de l'école, notamment en cette période hivernale, mais, il me semble que c'est finalement un inconvénient mineur au regard du risque que pourraient courir les enfants si les entrées étaient facilitées comme auparavant.

Persuadé que vous comprenez la nécessité de protéger les enfants, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Amitiés,

Bernard Gauducheau

Bernard GAUDUCHEAU
Maire de Vanves
Conseiller régional d'Ile-de-France

Mairie de Vanves
23, rue Mary Besseyre
CS 40001
92172 Vanves cedex
www.vanves.fr

Téléphone
01 41 33 92 00
Télécopie
01 41 33 92 35

E-mail
servicesmunicipaux@ville-vanves.fr